

Les services d'échange locaux sont des associations qui vous permettent d'échanger des biens ou services contre d'autres biens ou services. Pas d'argent en jeu, seulement des valeurs fictives souvent appelées "grains de sel" que vous gagnez et monnayez contre des objets qui vous tentent ou des services dont vous avez besoin ! **Et tout cela est parfaitement légal !**

Ainsi vous pouvez par exemple obtenir les services d'un bricoleur pour des petits travaux que vous ne pouvez ou savez pas réaliser, apprendre la salsa, prendre des cours de cuisine... et offrir à la place de vieux objets inutilisés qui vous encombrent , donner des cours d'informatique, faire une vidange...

Vous êtes toujours satisfait puisque, par exemple, vous offrez à Denis des objets contre tant de grains de sel et un service à Aurélie contre d'autres grains de sel ce qui vous permet d'échanger tous vos grains de sel récoltés à Fabien qui offre un hébergement de deux nuits à Nice... C'est vous qui décidez de tout ! En temps de crise, c'est particulièrement appréciable !

Encore mieux, avec les SEL vous pouvez même monnayer vos grains contre des hébergements pour les vacances !

Autant dire que votre porte-monnaie ne s'en sentira que mieux ! Le plus étonnant, c'est la convivialité qui règne dans ces associations où donner est aussi plaisant que recevoir. En pus, ils permettent de lier connaissance avec des Seleurs super sympas !

Rendez-vous vite sur l'annuaire gratuit de tous les SEL de France pour trouver celui qui se situe près de chez vous !

http://www.selidaire.org/spip/